



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 6 JANVIER 2020 | 18H30

GRÈVE SNCF APRÈS 32 JOURS, CONCENTRONS NOTRE ACTION !

Le conflit social actuel appelle des réponses urgentes du gouvernement et la direction de la SNCF sur les revendications posées par la CFDT.



Thomas Cavel | 06 70 64 25 25
thomas.cavel@cfdtcheminots.org

Qu'il s'agisse de **l'âge pivot**, mesure injuste et inutile, de **la pénibilité** ou de la mise en œuvre de mesures permettant de **garantir les droits des cheminots actés en 2018**, les sujets à traiter restent nombreux.

C'EST POURQUOI LA CFDT CHEMINOTS POSE UN ENSEMBLE DE REVENDICATIONS

- 1/ Des règles** en faveur du système de retraite (abandon de l'âge d'équilibre à 64 ans, droit d'option, etc.).
- 2/ Des mesures** permettant de garantir les droits des cheminots.
- 3/ Des mesures** fortes sur les fins de carrière.
- 4/ Des mesures** sur la pénibilité.

La CFDT Cheminots a adressé un courrier à la direction de la SNCF détaillant l'ensemble de ces points et appelant à **une véritable négociation**. Au 32^e jour de grève, il est indispensable que **des réponses** soient apportées et que la tactique du pourrissement soit abandonnée. La CFDT Cheminots communiquera prochainement un calendrier des temps forts qui évoluera en fonction des réponses gouvernementales et de la direction SNCF. ●

LA CFDT CHEMINOTS APPELLE LES COLLÈGUES À SE MOBILISER PAR LA GRÈVE LE 9 JANVIER POUR PORTER HAUT ET FORT NOS REVENDICATIONS.



Rémi Aufrère-Privel | 06 07 28 11 39
remi.aufrere@cfdtcheminots.org



Sébastien MARIANI | 06 86 06 65 39
sebastien.mariani@cfdtcheminots.org

